Dédicace de La Folle Querelle

Auteur : Subligny, Adrien-Thomas Perdou de (1636-1696)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Mots clés

Rire

Informations éditoriales

Titre complet de la pièceLa Folle Querelle ou la Critique d'Andromaque, comédie représentée par la troupe du Roi
Auteur de la pièceSubligny, Adrien-Thomas Perdou de (1636-1696)
Date1668
Lieu d'éditionParis
ÉditeurThomas Jolly
LangueFrançais
SourceGallica

Analyse

Type de paratexteDédicace Genre de la pièceComédie

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Informations sur la notice

Edition numériqueVéronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle) Contributeurs

- Lochert, Véronique (Responsable du projet)
- Saignol, Côme (Chargé d'édition de corpus numérique)

Mentions légalesFiche: Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Subligny, Adrien-Thomas Perdou de (1636-1696) Dédicace de *La Folle Querelle* 1668.

Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 16/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Spectatrix/items/show/1231

Notice créée par <u>Véronique Lochert</u> Notice créée le 15/06/2021 Dernière modification le 03/12/2025



A MADAME

MARESCHALLE DE L'HOSPITAL

MADAME,

Ma Critique s'est imaginés qu'apres vous avoir fait rire deux ă ij

BPISTRE.

où trois fois, elle wous feroit rire tousiours. Sa presomption est tout a fait grande, mais MADAME, ie ne laisse pas de vous la presenter, parce que c'est une occasion de vous donner de nouvelles assurances de mes respects , & que ie ne weux en laiffer eschaper aucune. Peut eftre me soupconnerez-vous d'agir par quelque autre interest, & de ne wous l'offrir que pour mettre adroitement mon coup d'effay sous wostre protection? Iene m'opposeray point à ce soupçon qui ne me scauroit estre qu'avantageux, & Thonneur d'estre protegé d'une per sonne comme wous ,est affez considerable, pour ne me deffendre pas d'avoir en dessein de me le procu-

BPISTRE.

rer. Peut eftre aussi craignez vous que ie ne me veuille servir de la mê. me occasion pour vous donner des lowanges; mais, MADAME, ie fçay trop qu'aux charmes inévitables de la beauté, & qu'aux lumieres & à la delicatesse de l'esprit vous ioignez une modestie qui ne souffriroit qu'avec peine tout ce qu'on seroit obligé de vous dire. Qu'un autre que moy fasse tant qu'il luy plaira vostre Eloge. Qu'il publie que vous donnez lieu à la Fortune de se plaindre de vous, de ce que la fidelité inviolable que vous voulez garder aux cendres d'un illustre Epoux , l'empesche d'élever vostre vertu aux grandeurs qu'elle merite : c'eft une verité

EPISTRE.

qui n'a pas besoin de mon témoi gnage pour estre connue de toute la Terre, & ie me contente de demeurer aux termes que la raison me prescrit, de vous assurer que personne n'est avec plus de respett que moy,

MADAME,

Vostre tres-humble & tresobeysfant serviteur. DE SVBLIGNY,